

Cannes 2017 – “12 jours” de Raymond Depardon : un peu, beaucoup, à la folie

- [Samuel Douhaire](#)
- Publié le 26/05/2017. Mis à jour le 26/05/2017 à 16h07.
- Telerama



12 jours de Raymond Depardon.

PALMERAIE ET DESERT

Prolonger, ou non, l'internement sous contrainte. Dans un hôpital psychiatrique, Raymond Depardon filme les patients confrontés au magistrat qui va décider de leur avenir. Des face-à-face éprouvants, parfois drôles, où s'exprime une humanité cabossée. Et désireuse d'être écoutée.

Elle a 37 ans mais en paraît dix de plus, a déjà tenté plusieurs fois de se suicider et recommencerait sans doute si on la laissait sortir. Lui crie à « *l'abus de pouvoir* » quand on lui refuse une nouvelle fois de retrouver son domicile. Ils sont, avec huit autres patients de l'hôpital psychiatrique du Vinatier, les héros de *12 jours*, le nouveau film de [Raymond Depardon](#), présenté hors compétition à Cannes.

Tous ont été hospitalisés sans leur consentement, à la demande de leurs proches ou de leur employeur, pour éviter toute mise en danger d'autrui et, souvent, d'eux-mêmes. Le cinéaste-photographe les a saisis dans la salle d'audience de l'établissement lyonnais – en fait, un simple bureau – face au juge de la liberté et de la détention qui, en vertu d'une loi de septembre 2013, doit donner son accord pour toute hospitalisation sous contrainte au-delà de douze jours.

Depardon avait déjà consacré deux documentaires à la psychiatrie ([San Clemente](#) puis [Urgences](#), dans les années 80) et deux autres au fonctionnement de la justice ([Délits flagrants](#) et [10e chambre instants d'audience](#)). *12 jours* lui permet de fusionner ses deux obsessions, avec toujours ce même regard empli de respect et de compassion.

1 Une terrible lucidité sur leur sort

Le patient et le magistrat sont placés à égalité par la mise en scène : à chacun sa caméra, avec une position dans le cadre identique. Un troisième axe de prises de vue permet d'embrasser la scène en plan général, avec la présence de l'avocat et, le cas échéant, des infirmiers (les psychiatres ne sont pas présents). Entre deux audiences, le réalisateur filme les couloirs avec leurs chambres closes, la cour de l'hôpital où les malades fument cigarette sur cigarette. Des images d'une grande douceur, accompagnées d'une belle musique élégiaque d'[Alexandre Desplat](#).

C'est une humanité cabossée, en situation d'extrême faiblesse, que montre Depardon. Une employée d'Orange, parfaitement « normale » en apparence, laisse peu à peu percer sa détresse – elle est persuadée d'être harcelée par son supérieur. Une toute jeune femme, élevée en foyers d'accueil, voudrait revoir sa fillette de deux ans. Un homme demande à la juge de tout faire pour rassurer son père alors qu'il l'a tué dix ans plus tôt... D'autres patients arrivent tout droit d'une chambre d'isolement, voire d'une unité de malades difficiles, où ils ont été attachés à leur lit. La plupart ont le regard dans le vague, plus ou moins abrutis par les médicaments, pas toujours réceptifs aux propos des magistrats – d'une bienveillance que l'on aimerait retrouver chez nombre de leurs collègues qui siègent dans les tribunaux correctionnels...

TT *12 jours*, documentaire de Raymond Depardon (France, 1h27). Présenté en sélection officielle, hors compétition. Sortie en salles le 29 novembre 2017.

Ces face-à-face peuvent produire de vrais moments de comédie – on sent parfois que les juges font de gros efforts pour ne pas rire devant un patient totalement « perché ». Ils sont surtout générateurs d'une grande émotion quand les « fous » prennent la parole – aussi maladroitement soit-elle parfois – et font preuve d'une terrible lucidité sur leur sort. La plupart acceptent ainsi avec calme la décision judiciaire de maintien à l'hôpital, voire remercient le magistrat qui vient pourtant de les priver de liberté. Apaisés d'avoir pu s'exprimer. D'avoir été écoutés.